



Les expériences scolaires des adolescents élevés par des mères lesbiennes : homophobie, affirmation et soutien: Rapport de recherche

*Par Johanna Vynck, Candidate au doctorat
Équipe de recherche sur la famille et son environnement
Département de psychologie, Université du Québec à Montréal*

Il y a six ans, ma superviseure, mes collègues et moi-même lançons une série d'études sur différents aspects de la vie et des expériences des mères lesbiennes et de leurs enfants. Je suis heureuse de dire que je peux enfin vous faire part de certains résultats de ces études (la recherche est un très long processus!). Voici donc une présentation des résultats de mon projet de doctorat traitant des expériences scolaires des adolescents élevés par des mères lesbiennes.

Jusqu'à récemment, la recherche sur les mères lesbiennes et leurs enfants cherchait principalement à voir si les enfants élevés par des mères lesbiennes étaient différents des enfants élevés par des parents hétérosexuels. Ces études évaluaient le développement émotionnel, sexuel, cognitif et social des enfants. Vingt années de recherche ont démontré que les enfants élevés par des mères lesbiennes ne sont pas plus, ni moins, susceptibles d'avoir des problèmes émotionnels et cognitifs, de devenir gai ou lesbienne eux-mêmes ou d'être discriminés, agressés ou rejetés socialement que les enfants élevés par des parents hétérosexuels.

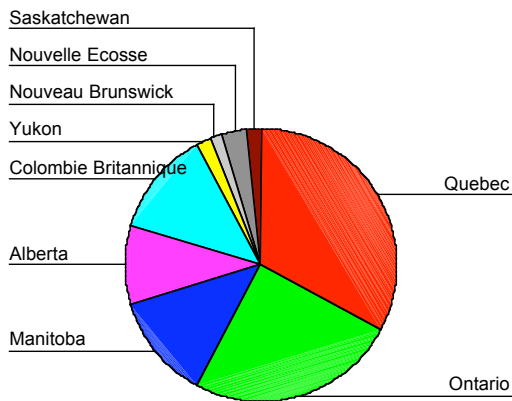
Cependant, cet accent mis sur l'évaluation des différences, a empêché les chercheurs d'examiner les expériences qui sont uniques aux parents de minorités sexuelles et à leurs enfants, comme l'homophobie ou la divulgation de l'orientation sexuelle. De nombreuses études ont démontré que l'homophobie a un impact négatif sur le bien-être des personnes de minorité sexuelle. Lorsque j'ai amorcé ce projet, une seule étude s'était penchée sur la relation entre l'homophobie et le bien-être des *enfants* élevés par des parents de minorité sexuelle.

Les enfants de mères lesbiennes ne rapportent pas être davantage victimes d'intimidation et de harcèlement que les enfants de parents hétérosexuels. Pourtant, nous savons que les expériences d'homophobie et de rejet ainsi que l'anxiété reliée à la divulgation de l'orientation sexuelles de leurs mères peut être une source d'inquiétude pour certains enfants et parents.

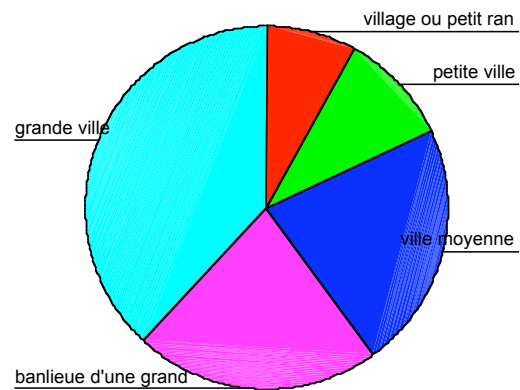
Je poursuivais trois objectifs dans cette étude. Premièrement, j'ai cherché à évaluer les niveaux de taquinerie/intimidation vécus par les enfants et d'examiner à quel point les enfants dévoilaient l'orientation sexuelle de leurs mères dans le système scolaire. Deuxièmement, j'ai examiné le lien entre ces expériences et le bien-être des enfants. Troisièmement, j'ai cherché à mettre en évidence des facteurs familiaux ou liés à l'école qui pourraient protéger les enfants des effets néfastes de l'homophobie.

Grâce à l'aide de Mona Greenbaum et des membres de l'AML, de même que de mères de partout au Canada, 64 adolescents (âgés de 12 à 18 ans) et leurs mères ont accepté de participer à mon étude. J'ai procédé à des questionnaires téléphoniques avec les adolescents, les interrogeant au sujet de leurs expériences et de leur perception de l'homophobie à l'école, de leur bien-être, de leur divulgation de l'orientation sexuelle de leur mère à l'école et du soutien reçu de la part de leur école, de leurs amis et de leurs mères.

Province habitée



Region habitée



Résultats

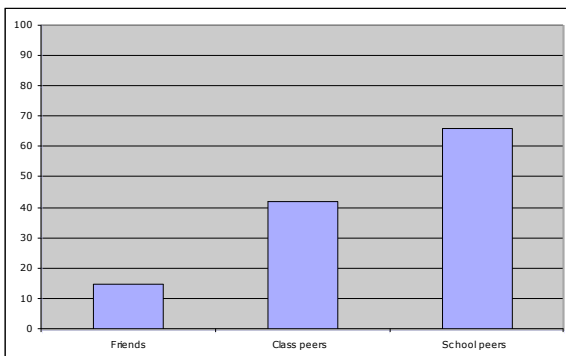
-1- Un portrait des expériences scolaires des adolescents

Taquinerie et intimidation : J'ai demandé aux adolescents de me dire à quelle fréquence ils étaient taquinés ou intimidés à l'école en raison de l'orientation sexuelle de leur mère. Dans l'ensemble, les taux de taquinerie et d'intimidation étaient plutôt faibles.

- ✓ 66 % des adolescents ont indiqué n'avoir jamais été taquinés, et 33 % ont indiqué avoir « rarement » été taquinés.
- ✓ 90 % des adolescents ont indiqué n'avoir jamais été intimidés, et 10 % ont indiqué avoir « rarement » été intimidés.

Divulgence de l'orientation sexuelle de la mère : J'ai demandé aux adolescents de me dire s'ils avaient divulgué l'orientation sexuelle de leur mère à leurs amis proches, à leurs compagnons de classe et aux autres élèves de l'école.

Taux de non-divulgence :



La plupart des adolescents avaient divulgué au moins certains renseignements à leurs meilleurs amis. Cependant, près de la moitié dissimulait l'orientation sexuelle de leur mère à leurs compagnons de classe, et deux tiers n'en parlaient pas aux autres élèves de l'école.

Perception de l'homophobie : Puisqu'une grande proportion des adolescents ne divulguaient pas à leurs compagnons de classe et aux autres élèves de l'école l'orientation sexuelle de leur mère, ces enfants étaient moins susceptibles d'être taquinés ou intimidés. Je souhaitais donc interroger les adolescents au sujet de leur perception de l'homophobie de leurs pairs, indépendamment de leur expérience de taquinerie ou d'intimidation.

J'ai noté une grande variabilité dans les degrés d'homophobie perçue. Certains adolescents ont indiqué un taux très élevé d'homophobie chez leurs pairs, tandis que d'autres indiquaient un très faible taux (la majorité se situait quelque part au centre). Il n'y avait aucune différence de perception d'une province à l'autre ni entre les garçons et les filles.

-2- L'homophobie et ses impacts sur le bien-être des adolescents.

- ✓ Les adolescents qui ont indiqué avoir été taquinés ou intimidés plus fréquemment ont également rapporté des taux de bien-être moins élevés.
- ✓ Les adolescents qui étaient plus ouverts au sujet de leur situation familiale rapportaient des taux de taquinerie plus élevés.
- ✓ Les adolescents qui percevaient une plus grande homophobie de la part de leurs pairs rapportaient des taux de bien-être moins élevés. ***Ceci était particulièrement vrai chez les garçons.*** Les garçons qui percevaient une plus grande homophobie ont également rapporté des taux plus élevés d'opposition, d'attitude de défi et de délinquance.
- ✓ La préoccupation des garçons à la divulgation de l'orientation sexuelle de leurs mères à leurs pairs était associée à un taux moins élevé de bien-être. Ces préoccupations n'étaient pas liées au bien-être des filles.

-3- Est-ce que quelque chose peut protéger les enfants de l'homophobie à l'école?

Les taquineries ne semblaient pas avoir autant d'impact sur les adolescents qui rapportaient que leur école offrait plus de soutien envers les personnes de minorités sexuelles et leurs familles (soutien à l'école = représentation de sujets/réalités des minorités sexuelles et disponibilités de ressources sur les minorités sexuelles). Ces résultats sont cohérents avec les études démontrant que les enfants et les adolescents qui fréquentent des écoles qui affichent et soutiennent activement les familles de minorités sexuelles développent un sentiment de sécurité, sachant qu'ils seront protégés et soutenus par le personnel scolaire en cas de harcèlement ou de victimisation. Ils peuvent aussi être plus sûrs d'être en mesure d'assumer leur statut de minorité familiale dans l'environnement scolaire.

Nous avons également trouvé que le soutien de l'école et des amis était particulièrement lié au bien-être des adolescents lorsque les adolescents étaient ouverts quant à l'orientation sexuelle de leurs mères. Étant donné que les adolescents dont les pairs sont au courant de l'orientation sexuelle de leur mère sont plus susceptibles d'être taquinés ou intimidés, le soutien des amis et de l'école peut être particulièrement important pour permettre aux adolescents de gérer la vulnérabilité liée à la divulgation.

Conclusion

Ces résultats confirment que l'homophobie atteint les adolescents de mères lesbiennes. Ils indiquent également que l'attitude que les pairs, les enseignants et les écoles ont à l'égard de l'homophobie ou pour soutenir les enfants de parents de minorités sexuelles peut faire une différence.

Particulièrement, ces résultats soulignent l'importance de déterminer plus précisément quel type de soutien scolaire est plus efficace pour protéger les enfants de l'homophobie (par ex. les réponses des enseignants et du personnel scolaire suivant un épisode de victimisation hétérosexiste, des blagues ou des insultes? La représentation de la diversité familiale ou sexuelle? La formation des enseignants? Les politiques non discriminantes?). Ces variables peuvent avoir un impact significatif sur l'expérience scolaire des enfants de parents de minorités sexuelles, mais peuvent également avoir un impact positif sur les expériences scolaires de jeunes de minorités sexuelles.

Je souhaite remercier tous les adolescents et les mères qui ont été généreux de leur personne et de leur temps pour me faire part de leur expérience. Je sais que chacun d'eux souhaite que sa participation à la recherche ait un véritable impact sur la réalité quotidienne des enfants d'un bout à l'autre du Canada.

Je tiens également à remercier Mona Greenbaum et l'Association des mères lesbiennes pour leur aide inestimable, à la fois pour trouver des familles et pour développer le questionnaire.

Cette recherche est en partie soutenue par des bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de l'Institut de recherche en santé du Canada et du Fonds de recherche sur la société et la culture.

Pour de plus amples renseignements sur ce projet, veuillez communiquer avec Johanna Vyncke (Johanna.vyncke@hotmail.com)

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@familleshomoparentales.org> ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de décembre 2008 à février 2009

Les nouvelles Canadiennes

30 janvier 2009 (Winnipeg, Manitoba) Un couple de lesbiennes du Manitoba rejeté par un médecin de famille égyptien pour des motifs religieux affirme que le Canada doit mieux éduquer les médecins formés à l'étranger.

Andrea Markowski a déclaré qu'elle et sa partenaire Ginette ont été stupéfaites lorsque le médecin leur a dit, lors d'une première rencontre, qu'elle n'était pas à l'aise de les prendre comme patientes et qu'elle n'avait jamais soigné de « personnes comme vous » avant.

Le médecin a expliqué qu'elle ne soignait que des « maris et des femmes », a dit Andrea Markowski qui est mariée légalement à celle qui est sa partenaire depuis 18 ans. « C'était à coup sûr une expérience traumatisante et inattendue... Ce médecin est payé par les fonds de l'État. »

Le couple a déposé une plainte auprès de la Commission de droits de la personne de la province ainsi qu'auprès du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba. La Charte des droits et libertés garantit qu'on ne peut interdire l'accès à des soins de santé à quiconque en raison de son orientation sexuelle.

Le Dr Kamelia Elias n'a pas rappelé pour donner ses commentaires. Elle a cependant déclaré au *Winnipeg Free Press* qu'elle n'avait aucune expérience pour soigner les gais et les lesbiennes qui ont des « problèmes sexuels » et « beaucoup de maladies et d'infections ».

Les organismes de défense des droits des homosexuels demandent de meilleurs programmes destinés spécifiquement à tuer les préjugés dans l'œuf. Le greffier du collège des médecins du Manitoba, Bill Pope, a déclaré que les médecins en provenance d'autres pays subissent un choc de culture quand ils arrivent au Canada. Certains n'ont jamais fait d'examen pelvien à une femme ou n'ont jamais posé de plâtre en plastique.

« Tous les médecins doivent avoir davantage de formation là-dessus », a déclaré Gens Hellquist, directeur général de la Coalition santé arc-en-ciel Canada. « Le peu qu'ils reçoivent tend à être centré sur le VIH et le sida qui ne sont que quelques-uns des aspects de l'ensemble des questions relatives à la santé. »

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

2 décembre 2008 (Rome) Les groupes internationaux des droits de l'homme dénoncent le Vatican pour avoir condamné une déclaration des Nations unies qui, pour la première fois, demanderait le respect des droits des gais, lesbiennes et transgenres. Dans un communiqué, le Vatican a affirmé que la déclaration forcerait les pays à légaliser les mariages homosexuels.

15 décembre 2008 (Budapest) Le tribunal constitutionnel de **Hongrie** affirme avoir annulé une loi donnant des droits aux conjoints de fait parce qu'elle ferait perdre de l'importance au mariage. La loi, adoptée par le Parlement il y a un an, aurait permis aux couples non mariés ou homosexuels d'enregistrer leur partenariat domestique à partir du 1^{er} janvier 2009. La cour affirme que la nouvelle législation est inconstitutionnelle parce qu'elle donnerait aux couples hétérosexuels non mariés pratiquement les mêmes droits qu'aux couples mariés, « rétrogradant » ainsi l'institution du mariage. En même temps, la cour affirme dans sa décision qu'une loi autorisant les partenariats domestiques pour les couples homosexuels ne serait pas inconstitutionnelle – dans la mesure où elle ne s'appliquait qu'à eux et non pas également aux couples hétérosexuels.

12 janvier 2009 (New York) Des couples homosexuels et leurs partisans tiennent des manifestations à travers les États-Unis demandant l'abrogation de la loi fédérale de défense du mariage (DOMA), de lois similaires dans des dizaines d'États ainsi que la légalisation du mariage homosexuel. Les rassemblements sont organisés par le groupe *Join the Impact*.

En Californie, les manifestations sont organisées dans plusieurs villes, incluant Pasadena et San Diego, où les protestataires dénoncent également la Proposition 8, l'initiative populaire des électeurs adoptée en novembre dernier qui limite l'accès au mariage aux couples hétérosexuels. La Proposition 8 annule la décision de la Cour suprême de Californie qui permettait les mariages entre conjoints de même sexe dans cet État. Après l'élection, des groupes de défense des droits des allosexuels ont intenté une poursuite auprès du tribunal de première instance affirmant que le vote était illégal puisqu'il tentait de défaire le cœur de l'obligation de la constitution d'assurer l'égalité de tout le monde. La cour devrait entendre les argumentations orales plus tard cette année.

À Boston, les gens se rassemblent près de la mairie afin de presser le président Barack Obama de respecter sa promesse électorale de se battre pour l'abrogation de la loi fédérale de défense du mariage (DOMA). Les mariages entre conjoints de même sexe sont légaux au Massachusetts, mais la loi fédérale de défense du mariage empêche ces unions d'être reconnues par le gouvernement fédéral ou par d'autres États.

14 janvier 2009 (Édimbourg) Une proposition pour changer la loi sur le partenariat civil de l'**Écosse** en mariage est envisagée par un comité parlementaire. L'Écosse a approuvé les partenariats civils en 2005.

22 janvier 2009 (Creston, Colombie-Britannique) Deux hommes accusés de pratiquer la polygamie sont passés en cour. Winston Blackmore et James Oler qui habitent dans la communauté controversée de Bountiful au sud-est de la Colombie-Britannique ont été arrêtés plus tôt dans le mois. Winston Blackmore est accusé d'avoir 20 femmes alors que James Oler en aurait 2. Ils pourraient avoir une sentence maximum de cinq ans de prison s'ils sont déclarés coupables.

Bountiful compte environ 1000 résidents et a fait l'objet de plusieurs enquêtes relativement à des accusations de polygamie, d'agressions sexuelles et de trafic d'épouses adolescentes au-delà de la frontière vers des communautés semblables aux États-Unis.

« J'ai une certaine connaissance de l'histoire des deux côtés », affirme l'avocat de Winston Blackmore, Blair Suffredine, un ancien membre du gouvernement libéral du premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon

Campbell. Blair Suffredine a affirmé plus tôt qu'il a l'intention d'utiliser les lois canadiennes autorisant le mariage entre conjoints de même sexe afin de défendre Winston Blackmore contre les accusations de polygamie.

Les nouvelles internationales

1^{er} décembre 2008 (Saint-Marc, Haïti) Une douzaine d'hommes portant des t-shirts proclamant « Je suis gai » et « Je vis avec le VIH/sida » ont marché avec des centaines d'autres manifestants dans une ville haïtienne dans le cadre de ce que les organisateurs ont qualifié de première manifestation ouvertement homosexuelle de ce pays des Caraïbes. Lors de cette manifestation, tenue une journée avant la journée mondiale du sida dans la ville de Saint-Marc située à l'ouest du pays, les participants ont demandé une meilleure prévention et de meilleurs soins dans un pays assailli depuis longtemps par le virus.

Environ 500 participants dont des responsables du ministère de la Santé et des travailleurs de programmes des Nations unies ont suivi un camion muni d'un haut-parleur à travers la ville en chantant et en brandissant des bannières afin de se rendre à l'Hôtel de Ville. Ils n'ont été reçus par aucun responsable.

Des manifestations de sensibilisation au sida se sont déjà déroulées en Haïti, mais les organisateurs affirment que celle-ci était la première à inclure un groupe ouvertement gai de ce pays. La population de 9 millions de personnes demeure l'une des plus affectées par le VIH dans les Caraïbes, elle-même la région avec le taux d'infection le plus élevé au monde en dehors de l'Afrique subsaharienne.

12 décembre (Charleston, Virginie-Occidentale) La Cour suprême de la Virginie-Occidentale a accepté d'entendre une cause impliquant un couple de lesbiennes qui désirent en appeler d'une décision d'un tribunal inférieur leur enlevant la garde d'un enfant qu'elles élevaient depuis sa naissance parce que le juge voulait que l'enfant soit placé chez un couple hétérosexuel.

Le juge Paul Blake du tribunal de première instance de Fayette avait d'abord accepté que Kathryn Kutil et Cheryl Hess soient les parents de famille d'accueil pour le bébé après une évaluation positive de la part du Département de la santé et des ressources humaines.

Les documents de la cour indiquent que la petite fille est née d'une mère toxicomane et qu'elle avait de la cocaïne, des opiacés et des benzodiazépines dans son système. Peu après la naissance, le bébé a démontré des symptômes de sevrage de la drogue. Le père étant inconnu, le Département a placé l'enfant chez Kathryn Kutil et Cheryl Hess qui avaient été approuvées comme parents de famille d'accueil puisque les intervenants n'avaient pas été en mesure de trouver des membres de la famille de la mère.

Cependant, près d'un an plus tard, lorsque le couple a tenté d'adopter la petite fille, le Département et le juge Blake ont hésité. Dans sa décision, le juge Blake a ordonné que la petite fille soit retirée en disant qu'elle devrait être placée de manière permanente dans une maison où les parents seraient un couple hétérosexuel marié. Le juge disait avoir permis aux deux femmes d'être famille d'accueil auprès de l'enfant puisque c'était la meilleure décision à ce moment. Cette décision n'était toutefois pas permanente.

« Je crois avoir indiqué à maintes reprises que l'opinion de cette cour est que le meilleur intérêt d'un enfant est d'être élevé par une famille traditionnelle, mère et père », indiquait la décision de juge Blake. Dans leur appel auprès de la Cour suprême de l'État, les femmes affirment que Paul Blake a outrepassé son autorité et a violé leurs droits constitutionnels. L'appel affirme que Paul Blake « établit un précédent dangereux » dans la façon de traiter de manière discriminatoire les familles non traditionnelles. Un autre juge a récemment approuvé l'adoption par Kathryn Kutil d'une fille de 12 ans dont elle avait la garde à titre de famille d'accueil depuis deux ans, peut-on lire dans les notes relatives à l'appel.

La loi de la Virginie-Occidentale autorise les personnes célibataires et les couples mariés à adopter. Rien n'est mentionné à propos des couples homosexuels. Le tribunal de première instance a accepté d'entendre la cause dans un vote de 4 voix contre 1. Les arguments oraux seront entendus le 11 mars. La cour a accordé un sursis

d'urgence à la décision du juge Blake. La petite fille pourra demeurer avec les femmes jusqu'à ce que la Cour suprême prenne une décision.

19 décembre 2008 (New York) Dans une victoire éclatante pour les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 66 nations ont approuvé une déclaration à l'Assemblée générale des Nations unies. Cette déclaration avant-gardiste confirme que les protections des droits humains internationaux incluent l'orientation et l'identité sexuelles. C'est la première fois qu'une déclaration condamnant les abus envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres est présentée à l'Assemblée générale.

La déclaration a reçu un soutien sans précédent de cinq continents, incluant six pays africains. L'Argentine a lu la déclaration devant l'Assemblée générale. Le groupe d'États coordonnant la rédaction de la déclaration comprenait le Brésil, la Croatie, la France, le Gabon, le Japon, les Pays-Bas et la Norvège.

Soixante-six des 192 pays membres des Nations unies ont réaffirmé « le principe de non-discrimination, lequel exige que les droits de l'homme s'appliquent également à tout être humain sans égard à son orientation ou son identité sexuelle ». Ils ont déclaré être « profondément inquiets par les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales basées sur l'orientation ou l'identité sexuelle », et ont ajouté que « la violence, le harcèlement, la discrimination, l'exclusion, la stigmatisation et les préjugés sont adressés à des personnes dans tous les pays du monde à cause de l'orientation ou de l'identité sexuelle ».

Selon les calculs de l'ILGA (*International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Intersex Association*) et d'autres organismes, plus de six douzaines de pays ont encore des lois interdisant les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe.

Des violations des droits de l'homme basées sur l'orientation et l'identité sexuelles se produisent régulièrement à travers le monde. Par exemple :

Aux **États-Unis**, Amnistie Internationale a répertorié de sérieux exemples d'abus policiers contre des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres, incluant des incidents équivalant à la torture et aux mauvais traitements. Les États-Unis ont refusé de signer la déclaration de l'Assemblée générale et sont ainsi devenus le seul pays important occidental à refuser de la signer.

D'autres pays que les États-Unis ayant refusé de signer la déclaration comprennent les pays islamiques, la Russie et la Chine. Le Vatican a également fait connaître son opposition.

En **Égypte**, Human Rights Watch a documenté de nombreux actes de répression commis envers des hommes soupçonnés de conduite homosexuelle entre 2001 et 2004 alors que des centaines ou des milliers d'hommes ont été arrêtés et torturés. L'Égypte s'est activement opposée à la déclaration de l'Assemblée générale.

L'International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) a documenté le fait que, dans de nombreux pays d'**Afrique**, les lois sur la sodomie et les préjugés proscrivent le droit à la protection aux Africains impliqués dans des pratiques homosexuelles – en plein cœur de la pandémie du VIH/sida – et peuvent en fait criminaliser l'aide apportée aux groupes touchés.

Cette année marque le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la déclaration de l'Assemblée générale réaffirme la portée et l'étendue des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Plus tôt, l'Assemblée générale a également adopté une résolution condamnant les exécutions extrajudiciaires laquelle contenait une référence s'opposant aux mises à mort basées sur l'orientation sexuelle. L'Ouganda a tenté d'éliminer cette référence, mais l'Assemblée générale a rejeté la demande par 78 voix contre 60.

Entretemps, un rapport émis par Human Rights Watch estime que les lois contre l'homosexualité sont un héritage oppressif du colonialisme. Le rapport de 66 pages est intitulé *This Alien Legacy: The Origins of Sodomy Laws in British Colonialism*. Il expose en détail que les lois sur la sodomie ont été imposées sur plus de trois

douzaines de pays, de l'Inde à l'Ouganda et du Nigéria à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, par l'Empire britannique dans les années 1800.

Les dirigeants coloniaux britanniques ont imposé la loi interdisant la sodomie en Inde en 1860. Cette année, le tribunal de première instance a terminé les auditions dans un cas s'éternisant depuis des années et cherchant à décriminaliser le comportement homosexuel dans ce pays. Une décision dans cette cause qui fera date est attendue incessamment.

« La moitié des pays qui criminalisent le comportement homosexuel le font parce qu'ils se raccrochent à la moralité victorienne et aux lois coloniales », affirme Scott Long, directeur du programme des droits des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres à Human Rights Watch. « Se débarrasser des vestiges injustes de l'Empire britannique aurait dû être fait depuis longtemps. »

19 décembre 2008 (Le Cap) L'International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) et Gender DynamiX ont annoncé la conclusion réussie de leur premier atelier stratégique africain pour activistes transgenres. Tenu au Cap en **Afrique du Sud**, l'atelier historique a rassemblé 15 activistes provenant de 9 pays de l'est et du sud de l'Afrique – Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Botswana, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe – afin de se pencher sur les besoins spécifiques des personnes transgenres sur le continent africain. Cet atelier a marqué une étape importante du processus pour définir et bâtir le mouvement transgenre africain avec des personnes transgenres africaines.

« Les personnes transgenres à travers le monde vivent de la discrimination, de la violence et des abus fréquents et inacceptables », affirme Paula Ettelbrick, directrice générale de l'IGLHRC.

L'atelier stratégique africain a été conçu pour aider les activistes à documenter les cas d'abus des droits de l'homme envers les personnes transgenres, à en tirer des pratiques d'excellence pour défendre les droits de l'homme ainsi que pour partager de l'information sur l'identité sexuelle, l'opération de changement de sexe et le traitement hormonal. « Cette rencontre qui devait avoir lieu depuis longtemps fait partie intégrante de l'histoire des transgenres sur notre continent et est un fondement de notre futur travail », a déclaré Liesl Theron, directeur de Gender DynamiX.

15 janvier 2009 (Strasbourg, France) Les membres du Parlement européen ont approuvé une motion demandant la reconnaissance des droits des couples homosexuels et la fin de l'homophobie dans les 27 pays de l'Union européenne.

« Il est grand temps que l'Union européenne mette en pratique ce qu'elle prêche », a déclaré le député espagnol Ignasi Guardans. « La Commission européenne désire être championne des droits de l'homme, mais tristement, nous entendons tous les jours parler de lois interdisant la discrimination qui sont bafouées par des pays membres. »

Le document réclame également un accès égal aux méthodes de reproduction et aux garanties pour les Romanichels, également connus sous le nom de Tziganes. La mesure doit être approuvée par le Conseil des ministres de l'Union européenne avant de devenir une loi.

21 janvier 2009 (Washington) Alors que le président Barack Obama entamait sa première journée de travail à la Maison Blanche, les attentes des citoyens allosexuels américains étaient grandes. Quelques minutes après son assermentation au Capitole, le site Web de la Maison Blanche était complètement mis à jour afin de refléter la nouvelle administration, incluant les promesses électorales du président envers les allosexuels.

Le site Web affirme que le président soutient la loi Matthew Shepard contre les crimes haineux, un projet de loi visant l'inclusion et la non-discrimination sur le marché du travail, l'annulation de la politique Don't Ask, Don't Tell au sein des forces armées et la Loi fédérale sur la défense du mariage. Il indique également que Barack Obama lutterait pour les unions civiles, les droits fédéraux des couples homosexuels et les droits à l'adoption. Il s'engage également à lutter contre toute tentative pour faire adopter des amendements à la Constitution qui

interdirait le mariage entre conjoints de même sexe. De plus, le site affirme que le président est déterminé à soutenir l'aide pour le sida, à la fois au pays et au niveau international.

Toutefois, bien que Barrack Obama soutienne la communauté allosexuelle, c'est le Congrès qui devra adopter les lois nécessaires. Même si les démocrates sont bien en contrôle des deux chambres, un lobby intensif sera nécessaire pour adopter n'importe quelle loi que le président lui-même s'est engagé à signer.

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales

RENCONTRES À VENIR

MARS 2009

◆ **MARDI 17 MARS à 19h.**

5e PARTIE: COMPRENDRE ET RÉPONDRE (OU NON?) LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES (Série sur la parentalité pour femmes)

Est-ce vraiment votre enfant? Vos enfants sont-ils réellement des frères? Où est son père? Laquelle d'entre vous est la mère et laquelle est le père? Un débat ouvert ainsi que des mises en situation pour réfléchir à la véritable signification des gens, à la façon et au moment d'y répondre, ainsi qu'à la manière de garder votre calme dans ces situations bizarres.

Lieu: UQAM, 320 Ste-Catherine Est (Métro Berri), local DS-2901

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **MARDI 24 MARS à 19h.**

4e PARTIE: COMPRENDRE ET RÉPONDRE (OU NON?) LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES (Série sur la parentalité pour hommes)

Est-ce vraiment votre enfant? Où est sa mère? Lequel d'entre vous est sa mère et lequel est le père? Nous utiliserons les jeux de rôles pour illustrer certaines des situations les plus fréquentes auxquelles les deux parents gais doivent faire face quotidiennement.

Lieu: UQAM, 320 Ste-Catherine Est (Métro Berri), local DS-2901

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

AVRIL 2009

◆ **SAMEDI LE 18 AVRIL A PARTIR DE 10H00
CABANE A SUCRE**

La Coalition des familles homoparentales s'en va se sucrer le bec à LA CABANE À SUCRE CHALET DES ÉRABLES (Sainte-Anne-des-Plaines)

En plus d'un repas traditionnel et tire sur la neige, un foule d'activités pour grands et petits sauront vous divertir; Visite de la bouilloire, Magasin général, Artisans québécois, Fermette, Spectacle de magie, Promenade en voiture antique, Camion de Pompier, Tour de calèche, Tour de train, Taureau mécanique, Tour de quatre roues, Mur d'escalade, Poney, etc.

Puisque les places doivent être réservées, nous demandons aux gens de payer à l'avance. Ça vous intéresse ? Remplissez le formulaire avant le 31 mars 2009.

◆ **MARDI LE 28 AVRIL À 19H00**

5e PARTIE: L'IMPACT DE L'ARRIVÉE D'UN ENFANT SUR LA VIE DU COUPLE (Série sur la parentalité pour hommes)

Les nuits sans sommeil, les biberons à des heures étranges, le congé parental et de nombreux autres changements peuvent avoir une incidence sur ce qui était autrefois une relation saine pour un couple. Les impacts sur la vie sexuelle du couple, la répartition des tâches dans le couple, différents types de parentage, la perte d'amis de longue date et le gain de nouveau, ainsi que d'autres sujets constitueront le thème de ce débat ouvert.

Lieu: UQAM, 320 Ste-Catherine Est (Métro Berri), local DS-2901

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

MAI 2009

◆ **VENDREDI 8 MAI À 19H30 : FÊTE POUR ADULTES!**

C'est l'occasion pour les anciens/ anciennes et les nouveaux/ nouvelles du groupe de se rencontrer ou de se revoir et de jaser et danser. Nous nous retrouverons au 1^{er} étage du **Café Européen, au 1560, rue Sainte-Catherine Est (métro Beaudry) dans le Village**. Vous pouvez prendre un repas ou grignoter au restaurant adjacent.

◆ **LUNDI LE 25 MAI À 19H00**

6e PARTIE: VIVRE NOTRE DIFFÉRENCE : SURVIVRE À LA GARDERIE ET À L'ÉCOLE (pour tous les parents et futurs parents)

Devrais-je rencontrer le directeur ou la directrice ainsi que les enseignants et enseignantes pour discuter de notre famille avant le début de l'école? Les enseignants ont-ils une formation ou de l'expérience avec des enfants provenant de familles allosexuelles? Et si mon enfant ne veut pas parler de sa famille? Des parents ainsi qu'une experte répondront aux questions auxquelles font face les familles avec des enfants qui entrent à la garderie et à l'école. L'atelier est conçu pour offrir un forum aux parents afin de discuter de ce changement important dans la vie de leurs enfants.

Conférencière: Karine Igartua, Center d'orientation sexuelle de l'Université McGill

Lieu: UQAM, 320 Ste-Catherine Est (Métro Berri), local DS-2901

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

ADOPTIONS ET NAISSANCES

Allo tout le monde ! Je m'appelle **Mathis Pépin** et je suis né le **30 octobre 2008** à 16h23. Je pesais 9 lbs et 4 oz et je mesurais 20,5 pouces à ma naissance. Maintenant j'ai 4 mois et je pèse près de 15 lbs car je suis costaud. Je suis un p'tit peu rouquin et j'ai les yeux bleus-gris. Mes 2 mamans, **Lyne Pépin** et **Sylvie Martin** sont très heureuses car elles m'attendaient depuis longtemps. Elle s'occupent très bien de moi car je suis le trésor de leur vie. Je suis un p'tit bonhomme en parfaite santé, très enjoué, toujours de bonne humeur et un peu charmeur... Bonne journée !

BABILLARD :

♦ Nous recherchons un **5 1/2 (ou +) au rez-de-chaussée**, accès à la cour, quartier paisible, idéalement dans un de ces quartiers: Centre-Sud de l'arrondissement Ville-Marie et l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. **S.V.P. contactez Melodie Paquette et Sylvie Roy au melodiepaq@hotmail.com**

♦ Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

DIVERS :

♦ **Traducteurs, rédacteurs, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@familleshomoparentales.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter**, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

♦ **Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. **J. Freed, (514) 489-8633 www.jfreed.ca**

♦ HARMONIE, CROISSANCE, PROSPÉRITÉ. Produits et services financiers pour les familles en pleines croissances. Hypothèques, Régimes d'épargne études, Gestion du risque, Protection du patrimoine, Protection du vivant. 20% des honoraires seront versés à la CFH. Sylvie Grenon, Spécialiste en planification générale, communiquez par courriel : sylvie.grenon@londonlife.com ou par téléphone au 514-433-2884

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez-soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

L'impression et la distribution de ce bulletin ont généreusement été commanditées par:

SNACK BAR
La patuysse

302 rue Ontario Est, MTL 842.2040